

Prévention des incendies domestiques plus nombreux sur la période hivernale



Prévention des incendies domestiques plus nombreux sur la période hivernale

Les incendies domestiques provoquent près de 500 décès par an en France

Ils sont plus nombreux sur la période hivernale (chauffage, feu de cheminée...) et notamment à l'occasion des fêtes de fin d'année avec l'utilisation des décorations de fête telles que les guirlandes et les bougies.

Un incendie domestique a lieu toutes les 2 minutes, et un incendie sur 4 est dû à une installation électrique défectueuse.

70% des incendies mortels ont lieu la nuit.

La fumée peut tuer en 30 secondes. Il existe des précautions simples et de bon sens pour éviter l'incendie.

Évitez les risques

- Ne fumez pas au lit
- Éloignez les produits inflammables des sources de chaleur (convecteurs, ampoules électriques, plaques chauffantes...)
- Ne rechargez pas vos appareils électriques sur un support inflammable (lit, canapé, moquette...)
- Ne laissez pas les enfants jouer avec le feu (briquets, allumettes...)
- Ne branchez pas trop d'appareils électriques sur la même prise
- Implantez en priorité le détecteur et avertisseur autonome de fumées (DAAF) dans les couloirs et les chambres d'enfants. Il doit être fixé le plus haut possible à distance des sources de vapeur (cuisine, salle d'eau)
- Si possible, ayez un extincteur à domicile et faites-le entretenir chaque année

Précautions à prendre

- Faire contrôler les installations d'électricité, de gaz, de chauffage (notamment les inserts et les cheminées) par un professionnel
- Effectuer un ramonage mécanique des conduits et cheminées une fois par an

En cas d'incendie

Si le feu se déclare à votre domicile, et que vous ne pouvez pas l'éteindre :

- Évacuez votre appartement
- Fermez la porte derrière vous sans la verrouiller
- N'empruntez pas l'ascenseur pour sortir du bâtiment
- Alerte les occupants de la maison/immeuble

- Rampez sous la fumée et restez près du sol jusqu'à un lieu sûr si la pièce est remplie de fumée
- Appelez les pompiers (18 ou 112 sur le portable) et attendez qu'ils vous autorisent à raccrocher avant de le faire

Si le feu est à l'extérieur de votre appartement :

- N'empruntez pas l'escalier en cas de présence de fumée
- Calfeutrez-vous alors dans votre domicile
- Renforcez l'étanchéité de la porte d'entrée avec des linges humides ainsi qu'en humidifiant sur toute la surface

Les bons réflexes pour un Noël en toute sécurité

En cette fin d'année, les pouvoirs publics alertent sur les risques d'incendies domestiques qui sont plus nombreux en cette période.

De nombreux équipements et objets du logement sont susceptibles d'être à l'origine d'un départ de feu, dont les appareils électriques et équipements de chauffage et de cuisson.

A l'occasion des fêtes de fin d'année, le risque d'incendie est augmenté par l'utilisation des décorations de fête telles que les guirlandes et les bougies.

• Sapin :

- placer le sapin à distance de toute source de chaleur (bougies, radiateurs, cheminées)
- en cas d'achat d'un sapin artificiel, le choisir en matériaux ignifugés
- éviter de couvrir le sapin de flochage car la neige ou le givre artificiels sont hautement inflammables ;

• Décorations de fête :

- s'assurer de l'intégrité des guirlandes et autres décorations électriques (fil abîmé, ampoule dévissée) et de leur conformité aux normes NF
- ne pas les laisser allumées sans surveillance ;

• Bougies :

- Ne pas laisser de bougies allumées sans surveillance ; vérifier que toutes les bougies sont bien éteintes en quittant la pièce
- Placer les bougies sur une surface stable en évitant les courants d'air et veiller à espacer les bougies entre elles
- Ne pas allumer de bougies à proximité d'objets et décorations inflammables ; ne jamais allumer de bougies sur les branches du sapin
- Veiller à ce que les bougies ne se trouvent pas à portée des enfants ; leur expliquer que la flamme est dangereuse et que la cire est chaude
- Porter une attention particulière aux bougies fantaisies telles que les bougies à mèches multiples, les bougies décorées (papier, rubans, bois...), les bougies à allumage automatique ou dites « magiques » qui se rallument seules, les cierges « magiques » projetant des étincelles